

**Crise sanitaire COVID-19**  
**Réorganisation des services**  
**de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie**

Suite aux directives gouvernementales présentées le mercredi 31 mars dernier, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie est contrainte d'ajuster son organisation à compter de ce samedi 03 avril.

**Culture :**

. **L'école des arts** de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie (Sites d'Avranches, Ducey-les-Chéris, Mortain Bocage, Pontorson, Sourdeval, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-James) fermera ses portes du samedi 3 avril (19h) au dimanche 25 avril.

. **Le réseau des EPN** sera fermé au public à partir du mardi 6 avril prochain et ce jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins, une continuité de service sera maintenue de façon numérique avec la mise en place de rendez-vous par visioconférence, mail et téléphone.

. **Le réseau des médiathèques** de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie demeure ouvert aux horaires habituels

**Services à la personne :**

. **Les crèches** sont fermées sauf pour les enfants dont l'un des deux parents exerce une profession dite « prioritaire » dans la gestion de la crise sanitaire. Gratuité du service. Repas non fourni par la structure.

. **Les ludothèques** ferment leurs portes (site d'Avranches, Mortain-Bocage et Saint-Hilaire-du-Harcouët) ce vendredi 2 avril et ceci jusqu'à nouvel ordre.

. **Les animations des R.A.M** sont annulées. Les agents continuent d'assurer à distance le suivi auprès des familles et des assistant(s) maternel(le)s.

. **Les lieux d'accueils enfants parents** sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

. **Les Espaces France Service** restent ouverts sur rendez-vous.

. **Le centre aquatique Aquabaie** ferme ses portes ce vendredi 2 avril et ceci jusqu'à nouvel ordre.

. **Les accueils de loisirs** seront fermés du 06 au 25 avril.

Pour la semaine du mardi 06 au vendredi 09 avril (configuration d'une semaine scolaire) : Les enfants dont l'un des deux parents (organisation de l'Éducation Nationale) exerce une profession dite « prioritaire » dans la gestion de la crise sanitaires pourront être accueillis sur chaque accueil de loisirs. Repas non fourni le mercredi midi.

Attention : En fonction de l'organisation retenue par l'éducation nationale (ex : regroupement de plusieurs écoles sur un site), la configuration des accueils pourra être modifiée dans le courant de la semaine prochaine.

Pour les semaines du lundi 12 au vendredi 16 avril ET du lundi 19 au vendredi 23 avril (configuration de semaines de vacances scolaires) :

Les enfants dont l'un des deux parents exerce une profession dite « prioritaire » dans la gestion de la crise sanitaires pourront être accueillis sur chaque accueil de loisirs.

En fonction des actualités, des fréquentations et des besoins, cette organisation pourra être appelée à changer (ex : regroupement de plusieurs accueils sur un seul site). Repas non fourni

Il a été décidé la gratuité du service.

#### **Gestion des déchets :**

**Les collectes des déchets** sont maintenues aux jours et horaires habituels. **Les déchèteries** restent ouvertes aux jours et horaires habituels.

Rappel : attention le lundi 5 avril est férié (lundi de Pâques) : les déchèteries sont fermées et les collectes sont décalées.

#### **Accueil administratif :**

L'accueil administratif est maintenu aux horaires habituels au sein de vos **pôles territoriaux**.

#### **CONTACT PRESSE POUR CETTE OPÉRATION :**

**Chloé L'hermitte**  
Chargée des Relations Presse  
Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie  
[chloe.lhermitte@msm-normandie.fr](mailto:chloe.lhermitte@msm-normandie.fr)

